

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 décembre 2013 de la  
**SOCIETE DE MEDECINE DE FRANCHE-COMTE**

**Prix de l'internat :**

Quatre candidats postulaient pour ce prix :

- Mme Alexandra LUQUAIN, interne en Anato-mo-cyto Pathologie
- Mr Mickael MARTIN interne en Médecine Interne
- Mr Malek CHEBAB interne en Gynécologie-Obstétrique
- Mr Alexandre Guichard interne en Pharmacie en Dermatologie

Le prix a été décerné à Mr GUICHARD au vu de son parcours durant son internat. Le docteur André DUBIEZ a procédé à l'annonce des résultats et a remis conjointement avec le docteur Valérie GILLET, représentante du Don du Souffle, sponsor du prix, un chèque de 600 Euros .

**Election du vice président :**

Le Vice-Président Le professeur Thibaut DESMETTRE, propose la candidature du docteur Thierry THEVENOT, du service d'Hépatologie au CHU de Besançon, comme successeur pour 2014. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

**Rapport du Président :**

Le docteur LACHAMBRE, président 2013 de la SMFC, expose les actions en cours:

- le changement des statuts, datant de 1964, dans le but d'harmoniser la Société de Médecine à la Faculté de Médecine et de Pharmacie, permettant ainsi à la société de jouir des mêmes droits que la faculté :
  - numéro SIRET autorisant l'accès aux droits des sociétés civiles
  - reconnaissance par le ministère de l'enseignement et des diplômes décernés
- possibilité de mettre en ligne un moyen de paiement des cotisations et/ou des encaissements de dons.

Le Professeur TAVERNIER actuel secrétaire, initiateur de ce projet, nous informe que le Doyen de la Faculté de Pharmacie a donné son accord de principe pour fusionner avec la Faculté de Médecine, dans le cadre de la SMFC qui deviendrait ainsi la : « Société des Sciences Médicales et Pharmaceutiques de Franche-Comté ».

Il ne manque plus que l'accord du Conseil de la faculté.

- Le changement de locaux destinés à la tenue des séances de travail de la société en réponse à l'instauration d'une taxe de 90 Euros (50+40 pour location et ménage de la salle réservée au buffet post séance) suite à une décision du Conseil d'Université. Le docteur Bernard FERGANE, Président du Don du Souffle, nous a accueilli ce jour afin de tenir notre dernière séance annuelle et après nous avoir présenté le Don du Souffle, association employant 146 personnes et dont le président et le secrétaire sont strictement bénévoles, nous a autorisé à utiliser gratuitement les locaux du Don du Souffle, tant qu'une solution à notre problème ne sera pas trouvée.

Le Docteur FERGANE a ensuite signé le chèque destiné au prix de l'internat qu'il a confié au docteur Valérie GILLET, sa représentante.

- Le docteur Lachambre rappelle successivement que le poste de secrétaire de la SMFC est assuré par intérim par le Professeur TAVERNIER, que ce poste est le plus sensible du bureau par son importance et que le profil de poste n'autorise guère qu'un professeur résident au CHU de BESANCON à le pourvoir.

Il est suggéré que les présidents de séance soient de fait des secrétaires adjoints en supervisant la tenue de leur séance sur le versant scientifique dans la programmation et la direction des débats. Un appel à candidature devra être fait au sein du CHU.

Il est rappelé également que le site de la SMFC tenu par le docteur André DUBIEZ remplace de le Journal de la Société de médecine et qu'il correspond de fait au sens réglementaire à une publication selon les critères de l'HAS.

### Concernant les Séances et Communications pour l'année 2013:

- sur 10 séances programmées 8 ont été effectives pour un nombre total de 75 communications. Cela reste équivalent aux années précédentes et dans l'ensemble, il existe une bonne adhésion des différentes disciplines à participer d'une manière assidue.

Deux disciplines restent déficitaires depuis deux ans pour des raisons organisationnelles que le bureau va chercher à résoudre et qui est déjà une priorité affirmée par le futur président, Professeur DESMETTRE.

Deux séances ont été singulières : La cancérologie organisée par le réseau Oncologie, s'est tenue sous le logo de la SMFC à la Chambre du Commerce et de l'Industrie en exposant des communications longues faisant l'objet de publication in press.

La pneumologie qui a oeuvré sur un thème unique: la mucoviscidose faisant intervenir des experts ex-cathedra.

-Le parrainage des séances par les laboratoires devient plus difficile à instituer d'une manière pérenne en raison des restrictions de moyens et des obligations administratives imposées aux laboratoires..

Il est donc illusoire de contracter un parrainage permanent qui faciliterait l'organisation des pots post-séances. Chaque président de séance devra rechercher lui-même son sponsor en fonction des rapports de travail entretenus préférentiellement.

### La trésorerie

dont la présentation par la trésorière, docteur Anne-Sophie DUPOND clôturera l'assemblée, est un point névralgique quant à son équilibre financier dont la cause est un manque de rigueur de la part des sociétaires à régler leur cotisation, nonobstant les appels réitérés par la trésorière et la secrétaire de la SMFC, Mme BRUEY.

Dépenses ; frais de secrétariat 850 €

Recettes ; cotisations 575 €

Reste en caisse ; 831 €

Le président LACHAMBRE avant de terminer son rapport réitère ses félicitations au lauréat du prix de l'internat Alexandre GUICHARD et remercie tous les internes et médecins orateurs qui ont participé à la vie de cette société avec un remerciement particulier pour le Docteur Malek CHEBAB (candidat au Prix de l'Internat), pour sa fidèle participation qui a enrichi nos séances.

Il termine en rappelant les qualités humaines et professionnelles du Professeur Thibaut DESMETTRE et le remercie sincèrement d'avoir accepté la Vice Présidence de la société.

### **Installation du Président pour l'exercice 2014:**

Le Professeur Thibaut DESMETTRE, Vice-président 2013 est, comme c'est la coutume, proposé comme Président pour 2014. Sa candidature est vivement acceptée et applaudie.

Le nouveau Président remercie son prédécesseur ainsi que les membres du bureau pour le travail accompli et propose de continuer les travaux et projets en cours. IL orientera son action vers une ouverture plus grande de la Société pour garantir l'excellence des séances proposées par celle-ci.

Dr A Lachambre